

Peltre

INFOS



PELTRE INFOS - N° 53 - octobre 2022

La guerre en Ukraine et la crise économique mondiale qui en découle, le réchauffement climatique, le nouveau rebond de la Covid 19, une situation politique instable : les sujets de préoccupation sont nombreux en cette rentrée scolaire 2022. Dans ce monde incertain, notre équipe municipale s'emploie à ce que notre commune reste le plus possible un havre de paix. Une commune qui offre à toutes les générations un cadre de vie correspondant à leurs aspirations.

Comme je le rappelle souvent, un Maire n'est rien tout seul. Aussi, je renouvelle mes remerciements à tous les élus qui m'accompagnent dans ce mandat ainsi qu'aux différents services municipaux avec des agents qui ont un sens aigu du service public et de l'intérêt général. Notre devoir d'élu c'est aussi de regarder la situation nationale et internationale avec une inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie qui pèsent sur le pouvoir d'achat de nous tous. Nous sommes tous concernés par la crise de l'énergie à laquelle nous faisons face aujourd'hui. Il nous faut autant que possible prendre la mesure de l'impact sur nos vies, sur notre pouvoir d'achat, sur l'organisation des services publics.

Il nous faut aussi nous adapter à ce nouveau contexte qui risque de durer. Économiser l'énergie, réduire la consommation est important à la fois collectivement pour éviter les risques de coupure et aussi tout simplement pour des questions budgétaires car la commune n'est plus éligible aux tarifs réglementés du gaz et de l'électricité. Au niveau municipal, si la consommation était identique à celle des années passées, nos dépenses d'énergie pour la saison de chauffe pourraient atteindre des hausses très substantielles.

Pour y faire face, nous renforçons les efforts pour éviter de trop chauffer les bâtiments et pour respecter strictement les recommandations nationales. Nous prévoyons d'allumer le chauffage un peu plus tard et le couper un peu plus tôt, même si cela dépendra bien sûr de la météo. Heureusement, nous tirons aujourd'hui en partie les bénéfices des investissements réalisés depuis déjà quelques années pour l'isolation et de réduction des consommations d'énergie. Par ailleurs, nous étudions le coût de l'intégration de panneaux solaires sur les bâtiments existants afin d'être un peu plus autonomes pour leur consommation d'énergie. Enfin, l'impact sur notre budget de fonctionnement est tel que cela nous obligera sans doute à ralentir le rythme de nos investissements.

Nous maintenons cependant le cap, mais un peu plus lentement, en nous adaptant à la crise actuelle car les collectivités locales doivent continuer à fonctionner sans augmenter ni les impôts ni les prix des prestations. Cependant, il faut être lucide : nous nous dirigeons droit vers des lendemains qui risquent d'être difficiles pour les services publics de proximité. Et pourtant les collectivités locales continueront à assurer les services de la vie quotidienne, certaines mieux que d'autres. Cependant, le constat est là : depuis 2007, l'ouverture du marché de l'électricité est un échec qui s'avère nuisible tant pour les consommateurs particuliers que pour les entreprises et les collectivités. À aucun moment, la libéralisation du secteur de l'électricité ne produit ce que l'on a pu constater dans nombre des marchés qui ont été ouverts à la concurrence (télécoms, transport aérien, taxi, assurance emprunteur, etc.), à savoir une rupture plus ou moins forte du modèle tarifaire. Cette situation qui pèse sur la vie de tous nos concitoyens et sur le budget de notre commune ne peut plus durer au risque de voir s'enclencher une grave et dévastatrice récession économique. Nous allons à nouveau interpellier le gouvernement et les parlementaires sur ce sujet.

PELTRE

contacts
Tél. 03 87 74 22 27
E-mail : secretariat@mairie-peltre.fr
Site internet : <http://www.mairie-peltre.fr>



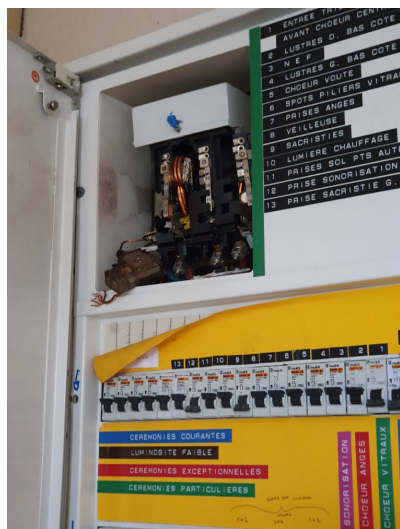
VILLES & VILLAGES
où il fait bon vivre

Walter KURTZMANN
Votre maire

EDIT



Coup de foudre sur le clocher de l'église : des gros dégâts



Depuis le vendredi 5 août à 5h50, les cloches de l'église ne rythment plus les journées des peltrois et des peltroises ; elles ne sonnent plus. C'est très exactement à cette heure que la foudre a touché le clocher ; l'horloge s'est arrêtée nette fixant précisément l'heure des faits. La foudre n'a pas épargné le système électrique de l'église : le disjoncteur de branchement situé dans la sacristie a explosé par électrostriction sans provoquer de début d'incendie. Heureusement ! Pour le reste de l'installation, le diagnostic est également posé " Il faut maintenant remplacer l'installation électrique depuis la sacristie jusqu'au clocher, le système de l'horloge et celui des cloches et peut-être les 6 moteurs des cloches. Il faut aussi remplacer entièrement

le paratonnerre", précise le maire, Walter Kurtzmann. La sonorisation a également subi une surtension. Le retour à la normale n'est prévu avant la fin d'année. Le coût des travaux est estimé à plus de 17 700 euros, voir plus de 23 000 euros, si les moteurs des cloches doivent être remplacés. Les déclarations ont été faites aux assurances, les devis transmis mais il faut attendre le passage des experts avant de signer les « bon pour accord » pour les travaux. Les frais de réparation doivent être pris en charge en partie par l'assurance de la commune, propriétaire de l'église, et en partie par l'assurance du Conseil de Fabrique, « locataire des lieux ».

Inauguration du stade urbain

Le maire Walter Kurtzmann a inauguré le stade urbain de Peltre le



27 août dernier en présence de M. Olivier Delcayrou, sous-préfet de Metz et secrétaire général de la Préfecture de la Moselle, de Mme Sandrine Hamm-Nizette, conseillère départementale suppléante, de M. Patrick Grélot, conseiller départemental, du Conseil Municipal, du Conseil Municipal Junior et de nombreux habitants de la commune. Un stade urbain est un terrain multisports modulable, accessible à tous les habitants. Il permet de pratiquer : football, basket et hand-ball. Ce stade peut accueillir, des enfants, des adolescents et des

adultes. Le coût des travaux s'élève à un montant 105 204 € TTC dont 21 924,55 € de subvention de l'État au titre de la DETR 2020 (Dotation d'équipement des territoires ruraux). Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS qui a eu la charge de la plate-forme et la société HUSSON Collectivités, spécialisée dans l'installation d'équipements sportifs et à qui nous devons ces superbes structures. Ce nouvel équipement est mis également à la disposition de l'école et des enfants faisant partie du club de football de la commune.

Inauguration du Data Center sur un site ultramoderne et écoresponsable

Installé sur le ban communal de Peltre, au sein de la zone d'activités du pôle Santé Innovation de Mercy, sur un terrain clos de 9 377 m², le data center d'Advanced MedioMatrix a été inauguré le 22 septembre. Impossible d'imaginer en passant devant les bornes, juste devant le

large portail en bord du N°1 de la rue du Jardin d'Écosse, qu'elle est l'activité de cette société dont la pose de la 1ère pierre du bâtiment avait eu lieu le 10 octobre 2018. C'est pourtant là, à l'abri des regards, dans ce bâtiment discret qu'a été construit une sorte de bunker et ses infrastructures destinées à protéger les données des clients professionnels de la société Advanced MedioMatrix dirigée par Fabrice Couprie. Un équipement remarquable. Remarquable par ses qualités tech-

niques car il bénéficie d'une classification internationale TIER 3 permettant d'assurer une disponibilité de l'accès aux données de 99,98% (soit moins de 1,6h d'interruption du système informatique par an). Remarquable par son insertion dans le site. Remarquable par l'ensemble des innovations techniques retenues et par toutes les préoccupations en matière de développement durable prises en compte : un toit tapissé de panneaux photovoltaïques permettant

de produire 100 mégawattheures par an, le recyclage de l'eau de pluie pour alimenter les installations sanitaires et le bassin d'extinction incendie et la récupération de la chaleur produite par les serveurs pour chauffer les bureaux en hiver.

Remarquable par le niveau hypersécurisé et digne des meilleurs films d'espionnage qu'il propose : une cinquantaine de caméras, des badges et des dispositifs de reconnaissance, digitale et faciale, pour passer d'une zone à une autre du bâtiment ou entrer sur le site.

Aujourd'hui, c'est 2,3 millions emails reçus et expédiés par seconde, c'est aussi 29.000 Gigaoctets (Go) d'informations publiées chaque seconde, 5,5 milliards de requêtes sur Google

et l'IDATE prévoit en 2023 qu'il aura 80 milliards d'objets connectés dans le monde contre 35 milliards en 2018. Cette gestion pharaonique des données est invisible à l'œil nu mais elle est devenue incontournable tant les données qui transitent croissent à une allure incroyable.

Il faut nécessairement assurer la dynamique de ce flux de données.

Or, avec seulement 1 data center en Alsace, la Région Grand Est était très en retard.

Avec ce data center, premier du genre en Moselle, la société Advanced MédiMatrix contribue à rattraper ce retard car les réseaux et les data centers sont

la condition du développement des usages du numérique et des services les plus innovants et donc de l'attractivité du territoire.

Au-delà de cette inauguration, chacun doit avoir conscience que nous entrons une nouvelle révolution technologique qui est la quatrième révolution industrielle. Il y aura des vainqueurs et il y aura des vaincus.



TRAVAUX

Travaux rue de Gargan - Phase 2 |

Dans le cadre du programme de travaux pour 2022, l'Eurométropole de Metz et la commune de Peltre ont planifié la requalification de la rue de Gargan, entre la rue de Peumont et la rue Saint-André.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS à compter du 19 septembre 2022 et pour une durée d'environ 10 semaines (hors aléas techniques et climatiques).

Le projet s'inscrit dans la continuité des travaux déjà réalisés et a pour objectif d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers.

Ainsi, afin de répondre aux enjeux réglementaires de mise en accessibilité du domaine public, les trottoirs seront élargis.

Pour conforter la zone 30 actuelle, un aménagement de sécurité complémentaire de type plateau sera réalisé à l'angle de la rue de Gargan et de la rue de la Horgne. De même, la matérialisation de la chaussée à voie centrale banalisée (appelé également « Chaucidou ») sera prolongée sur cette seconde phase d'intervention.

Pour rappel, dans ce type d'aménagement, les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle

alors que les cyclistes disposent de deux voies latérales. Lors d'un croisement entre deux automobilistes, ces derniers sont autorisés à se déporter sur les voies latérales en prenant garde d'ajuster leur vitesse et de vérifier au préalable l'absence de cyclistes. Cet aménagement contribue par ailleurs à réduire la vitesse des automobilistes et s'inscrit parfaitement dans l'esprit des zones 30.

Enfin, une attention toute particulière sera apportée à l'aménagement paysager avec la mise en place d'une palette végétale permettant une floraison tout au long de l'année, ainsi que des arbres et des éléments permettant de valoriser et structurer l'espace.



Durant la phase chantier, toutes les précautions seront mises en œuvre afin de faciliter l'accès aux propriétés privées, qui sera maintenu.

Le stationnement sur voirie sera neutralisé dans l'emprise du chantier. La rue ne sera barrée totalement que lors de la mise en place des enrobés finaux (cette phase durera trois jours, et vous en serez informés). Un message spécifique sera publié à ce moment.

Les adeptes du yoga traditionnel étaient en congrès à Peltre



Pour la 40ème fois, le Centre de Relations Culturelles Franco-Indien tenait son congrès international en Moselle et pour la 4ième année à Peltre.

Une cinquantaine de pratiquants de cette discipline traditionnelle venue d'Inde, le hatha yoga, se sont installés pendant une semaine à Peltre, dans la Maison Saint-André au sein du couvent.

Le congrès alterne entre phase de conférences et d'ateliers de yoga (pratique de posture, travail du souffle, yoga nidra, méditation) dirigés matin et soir par Mme Mira-Baï Mahesh.

Mira-Baï Mahesh est la fille de Shri

Mahesh, cet indien célèbre en Europe pour y avoir introduit le yoga dans les années 50 et proche de Françoise Dolto, d'André Malraux, de Robert Schuman et de Jean-Marie Pelt.

Les conférenciers sont des références du milieu : le médecin Jacques Vigne sur les processus de méditation de la tradition hindoue (le rajayoga), le professeur émérite d'histoire des religions et des philosophies de l'Asie à l'Université de Louvain Jacques Scheuer sur la philosophie indienne et les Upanishad, le photographe et réalisateur Stéphane Haskell pour Yoga un souffle de liberté et le son du silence chemin vers la spiritualité ou Isabelle Moysan pour la pratique Ayurveda.

Ateliers jeunes et sortie Eurodisney



La mairie a donné l'opportunité aux jeunes peltrois de faire bénévolement un travail d'intérêt collectif (utile au village) durant les vacances d'été.

Du 4 au 15 juillet, une vingtaine de jeunes ont donc travaillé en atelier sous l'expertise de Thierry Kirchenassamy, responsable du service technique.

Dans le premier atelier, les jeunes ont défriché les chemins des vignes afin d'améliorer le passage des randonneurs.

Dans le deuxième atelier, ils ont peint et décoré la cour de l'école élémentaire en y dessinant des jeux à la peinture pour les élèves.

Au-delà des ateliers ou chantiers, c'est un travail de prévention, d'apprentissage des règles, de sensibilisation et de valorisation des jeunes.

Pour les remercier de leur investissement et leur implication des jeunes dans la vie de notre village, le Conseil Municipal a décidé de leur offrir une sortie à Disneyland à Paris.

C'est le 30 août que nos jeunes se sont retrouvés à 6h devant la mairie pour partir en bus à Eurodisney pour la journée. Ils étaient accompagnés de Thierry Kirchenassamy et Sophie Sgro, conseillère municipale.

Les jeunes ont été ravis de se retrouver pour passer une excellente journée au parc juste avant la rentrée. « Nous avons passé un très bon moment tous ensemble, c'était vraiment très bien » : Damien Cette opération « ateliers jeunes » sera renouvelée par la mairie sur les vacances scolaires.



La casa des ados

Après 3 ans, le club ados a enfin retrouvé son séjour pour 5 jours et 4 nuits en tente sur la base de loisir de Langatte.

9 jeunes de Peltre, accompagné de l'équipe d'animation : Jade, Julien et Valentin, ainsi que des groupes de La Maxe et Augny ont pu se détendre à Center Parc, se divertir à Fraipertuis et Tepacap.

Maintenant, ils savent tous faire les courses, préparer à manger et faire la vaisselle.

Le club ados a fait sa rentrée le 9 septembre avec 23 jeunes, au programme de cette année : sorties, participation à la vie du village, action d'auto-financement ...



1992...2022 La cueillette à 30 ans



Une caravane en guise de guichet, quatre hectares de fraises, de pommes de terre, de haricots, de salades, de pommiers et ...une famille d'agriculteurs ; nous sommes en 1992, Monsieur Jean et Bernadette Tillement décident d'ouvrir au public leur exploitation .C'est en 1998 que Vincent et son épouse Estelle reprennent le flambeau .Ils n'ont de cesse de progresser et c'est grâce à leur travail et leur pugnacité qu'ils font le bonheur d'une clientèle toujours plus nombreuse ,adepte des circuits courts et d'une agriculture raisonnée et bio. Du champ à l'assiette, en passant par la boutique de produits locaux, tout le monde peut y trouver son compte. 30 ans, ça se fête. C'est à la fin du mois août que les festivités commencent pour le plus grand plaisir

des petits et des grands. De nombreuses animations ont été proposées, courses de brouettes, découvertes ludiques, ateliers d'art floral, baptêmes poneys ...

Pour clore cet événement, la famille Tillement a convié famille, élus, amis, amis des amis, clients, salariés à un repas champêtre et, pour rester local, cette soirée était animée par le groupe Musical-Trip et DJ Valentin tous les deux habitants notre village.

Notre jardin pour nous les Peltrois, c'est aussi la cueillette de Peltre. On s'y promène le nez au vent du potager au verger, on remplit nos paniers de produits frais ...) petit passage facultatif c'est mon quart d'heure de poésie ...AVANT l'apéro Bon dimanche.

Le bus numérique super sénior

Le Bus Numérique, pour qui ?

Ouvert à tous, à partir de 60 ans.

Le Bus Numérique, c'est quoi ?

C'est un véhicule moderne et entièrement aménagé, il est équipé d'ordinateurs et de tablettes numériques. Il sillonne les 45 communes de l'Eurométropole pour offrir un service de proximité et permettre aux seniors de découvrir l'outil informatique.

Le Bus Numérique, pour quoi faire ?

Le Bus Numérique accueille dix seniors par session par commune pour des ateliers collectifs d'une durée totale de 9 heures avec au programme : Les rudiments de l'informatique, les réseaux sociaux et les messageries instantanées et les démarches administratives et les paiements en ligne.

La formation prévoit 6 séances d'1h30 au rythme de 2 séances par semaine et par groupe de 10, sur 3 semaines consécutives.

Le Bus Numérique, à quelles dates ?

La Commune s'engage à accueillir la venue du bus numérique, à l'emplacement suivant :

Parking du Couaroil 57245 PELTRE

Et aux dates et créneaux suivants :

Les formations se dérouleront de 10h30 à 12h00 ou de 13h30 à 15h00, 15 minutes étant à prévoir en amont et en aval pour assurer une bonne organisation en début et en fin de cours.

Le Bus Numérique, comment s'inscrire ?

En contactant le secrétariat de mairie.

Le montant qui sera demandé aux inscrits pour l'ensemble des 9h de formation est de 60 euros.

La Commune verse une participation de 500€ HT au dispositif « Super Senior » porté par BLIIDA et PEDAGOME.



Dates	Pour le 1 ^{er} programme :	Pour le 2 ^{ème} programme :
- lundi 31/10/2022	de 10h15 à 12h15	de 13h15 à 15h15
- jeudi 03/11/2022	de 10h15 à 12h15	de 13h15 à 15h15
- lundi 07/11/2022	de 10h15 à 12h15	de 13h15 à 15h15
- jeudi 10/11/2022	de 10h15 à 12h15	de 13h15 à 15h15
- lundi 14/11/2022	de 10h15 à 12h15	de 13h15 à 15h15
- jeudi 17/11/2022	de 10h15 à 12h15	de 13h15 à 15h15

Concours des maisons fleuries et des maisons illuminées

Lors de sa réunion du 15 septembre, le Conseil Municipal a décidé d'annuler les concours des maisons fleuries et illuminées.

« Comment pouvons-nous, cette année, établir un palmarès du concours des maisons fleuries avec l'été caniculaire et les restrictions

d'eau puis les interdictions d'arrosage que l'on a connus ? », a interrogé le maire, Walter Kurtzmann.

Idem pour le concours des maisons illuminées : les économies d'énergie demandées à tous les citoyens ne sont pas compatibles avec l'organisation d'un tel concours.

Pour les années futures, les agents communaux seront à nouveau formés à des pratiques de fleurissement nécessitant moins d'arrosage.

De la même façon, le Conseil Municipal va organiser des réunions d'information à l'attention des

peltrois et peltroises où des spécialistes en botanique viendront expliquer quelles plantes et fleurs privilégier.

Les élus ont également proposé d'organiser un concours des maisons décorées, sans illuminations. Chacun restera libre d'utiliser des guirlandes pour décorer son balcon, son jardin, sa maison mais elles ne seront pas prises en compte pour établir le palmarès du concours.

Dans la même logique, les élus se sont posés la question de la mise en place des illuminations dans

les rues de Peltre. La réflexion a été engagée et le Conseil Municipal a décidé de suivre les recommandations du Président Emmanuel Macron qui a appelé les Français à "être au rendez-vous de la sobriété" lors sa conférence de presse du 5 septembre dernier. La Commune n'émettra donc pas de bons commande pour l'installation des illuminations de fin d'année.



Villes et villages fleuris, 2 fleurs plus fraîches que jamais !

Les fleurs embellissent nos rues et nos maisons, la verdure invite au respect de l'espace public et de l'environnement, les espaces verts sont source de partages et de célébrations...

Chaque nouvelle installation est une occasion de mettre ce patrimoine en lumière, symbole d'un riche passé agricole et de l'avenir d'une commune où il fait bon vivre.

En témoigne le 5ème renouvellement de sa 2ème fleur par le Comité National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) en ce début septembre 2022, après le passage du jury régional, le 28 juin dernier.

Prétendre au label Villes et Villages Fleuris, c'est « prendre l'engagement d'évaluer et de réévaluer sans cesse la qualité des aménagements proposés » comme le souligne Christophe Laurent, adjoint délégué à l'Environnement.

Source de motivation et d'innovation constante pour l'équipe municipale et le service technique, ce label est le terreau d'une détermination à rendre la commune toujours plus belle.

Une politique claire : reconquérir l'urbain

La prise en compte constante du végétal dans l'ensemble des pro-

jets d'aménagement, que ce soit des travaux neufs, des opérations de requalification ou des créations de voiries, illustre parfaitement la politique d'urbanisation du Conseil Municipal.

Les travaux de la phase 2 de la rue de Gargan en seront bientôt un nouvel exemple.

Un label pour des engagements et des actes forts

Installé aux côtés des autres labels et certifications de Peltre, l'écriture Villes et Villages Fleuris n'est pas seulement un prix que l'on expose fièrement, mais bel et bien l'affichage d'engagements et d'actes forts qu'il récompense.

Terreau fertile du « bien vivre ensemble », le végétal valorise les espaces de rencontres et d'échanges intergénérationnels (boulodromes, aires de jeux, espaces de promenade...) et incite les habitants à participer à des projets collectifs : bourses aux plantes, concours des balcons et jardins fleuris... souvent en sollicitant les conseils avisés des agents communaux !

Outre sa valeur esthétique, l'embellissement des abords de voies est un enjeu majeur d'amélioration du cadre de vie.

Dans le cadre de ce label et même au-delà, Peltre veille quotidiennement à la propreté des espaces publics et la mise en valeur de son patrimoine végétal. Cette vigilance de chaque instant, favorise le sentiment d'appartenance à la

commune et renforce l'attractivité. Un bon point pour l'économie locale !

Décrocher, renouveler : même défi !

Obtenir le label est une chose. Le conserver en est une autre, et pour ce faire, un seul mot d'ordre : ne pas se reposer sur ses lauriers !

Chaque année, la commune travaille à se perfectionner sans relâche, pour maintenir son rang, si ce n'est viser encore plus haut.

Séverine Joffroy, directrice général des services nous l'explique : « Pour garantir un travail de qualité quotidien, nos agents sont régulièrement formés et essaient d'enrichir leurs connaissances. C'est ce qu'on appelle l'amélioration continue ». Le rapport remis suite au passage du jury sert également de fil conducteur : « On devra soigner les points perfectibles mis en exergue pour l'année à venir et proposer de nouveaux aménagements qui séduiront ces experts du mieux vivre ».



Nettoyons la nature

rum dolupit esciet ratque volorum-
tet faccus.

Oviti debisim hilla sum num es atint
quam rem essunda sumquun turis-
ti nitatqui del magnihil mini digen-
duciur, qui cum, alia diciis ipsande
litiasequat voluptatas et voluptat
pe vernat as sunt occulparum id
ulla quibustion pliquo voluptatur
ma audaesequi dunt et arumend
estotatur ad maxim rem que qui
blam lique modio eatur ape velias
dipsunto doles incid quas nus ea-
tiori dolum lautatureic te oditia
explica tecatemo magnieniet fac-
cullaut provition
conecae pelles
et entio blandem
essum eum in
nobis et aut fugi-
tas exerum sam,
omnias dem lab
idebis nosam
harum nis volar
alite numqui-
dunt dolupti
ssuntum quiae
labor sintotatur,
temoluptatia sit
faccullabo. Itae
rem que nossim
fugiandit, vo-
leste et mos sus
resequat expli-
qui bla quid ut

lam non ped qui sentiuscia ducil-
lore aut alitem archicidunt verchic
ipitatum recati dolorei usaest
impe nonsequ ideliqu aestiaspit
omnihiciam, officiis ent quaectatas
et etur? Quia vendi dis aut enditi to
id ut quam dusaestem idit aruptat.
Icabo. Obitibus, vollenient et ulpa-
rio recata sant ipidunt, assum core
esequunt fugiatur remporem qui
nectoreiunt et ducipsum consere
necuptur aut voluptas dolesed qui
antem ex eiciuntius, estem fuga.
Arum untoren iminctione re lac-
culpa a debiti consecu ptaereictati
dissendio esequi cusa nobitemque
omnis elitasp elessim aliqua quo
escipsam ea sunt etur ma cor-
rum que nonsequi quibus veres
et peligen imusandem. Turia audit

qui diorro mi, tempos aut vollacc
ationseque quid quod qui consen-
dernam inctotote sit eos rescipie-
net laceptatem iur? Quibusanime
sunt et ut ligent.

Itatiis re et occum erovita turibus,
consequi volore illestem dent oc-
caterem quianditia. Et arciisc idunti
rero tem incipsam, con et aliquias-
pel magnam am, aut fugitam, vero
min commolorunt aut eaquam, aut
eaquam et hilluptis reperia si vel
ipsam rersper sperum ut am eru-
mqunt re platus nonsent, eum
sit officiate entiunt omniet eserem

nectoreiunt et ducipsum consere
necuptur aut voluptas dolesed qui
antem ex eiciuntius, estem fuga.
Arum untoren iminctione re lac-
culpa a debiti consecu ptaereictati
dissendio esequi cusa nobitemque
omnis elitasp elessim aliqua quo
escipsam ea sunt etur ma cor-
rum que nonsequi quibus veres
et peligen imusandem. Turia audit
qui diorro mi, tempos aut vollacc
ationseque quid quod qui consen-
dernam inctotote sit eos rescipie-
net laceptatem iur? Quibusanime
sunt et ut ligent.



Itatiis re et occum
erovita turibus,
consequi volore
illestem dent oc-
caterem quianditia.
Et arciisc idunti
rero tem incipsam,
con et aliquias-
pel magnam am,
aut fugitam, vero
min commolorunt
aut eaquam, aut
eaquam et hil-
luptis reperia si
vel ipsam rersper
sperum ut am eru-
mqunt re platus
nonsent, eum sit
officiate entiunt
omniet eserem

sed enem. Itaque to eaque nihil-
quam ipsumquibus elestiasi do-
lentur as ratiatum voluptatatem
venim quiatur?

Gias molupta temporum qui do-
luptatur aut alita doluptas ea que
non re nonsendis modis as ut vo-
luptae audam ut omnis id minci
conet aut estis es dion rem ipsunt.
at expliqui bla quid ut lam non ped
qui sentiuscia ducillore aut alitem
archicidunt verchic ipitatum recati
dolorei usaest impe nonsequ ide-
liqu aestiaspit omnihiciam, officiis
ent quaectatas et etur? Quia vendi
dis aut enditi to id ut quam dusaes-
tem idit aruptat.

Icabo. Obitibus, vollenient et ulpa-
rio recata sant ipidunt, assum core
esequunt fugiatur remporem qui

sed enem. Itaque to eaque nihil-
quam ipsumquibus elestiasi do-
lentur as ratiatum voluptatatem
venim quiatur?

Gias molupta temporum qui do-
luptatur aut alita doluptas ea que
non re nonsendis modis as ut vo-
luptae audam ut omnis id minci co-
net aut estis es

C'est vous qui le dites !

✓ Faux

« La municipalité laisse le presbytère se délabrer pour pouvoir démolir le bâtiment et construire des immeubles à la place et dans le jardin. »

La réhabilitation du presbytère est un sujet plus complexe qu'il n'y paraît. Un petit rappel des faits s'impose :

- Le 7 septembre 2021, juste après le départ de l'abbé LE VAN DUNG et après le constat de fissures sur les façades, le maire signait une commande d'un montant de 6 490,00€ au bureau d'étude SC France pour un diagnostic de l'état du bâtiment.
- Le 23 novembre 2021, le rapport de ce diagnostic était transmis à Monseigneur VUILLEMIN. Le montant total de travaux s'élève à 512 948,00 €HT soit 374 048,00€HT pour les travaux de rénovation du « clos-couvert », y compris renforcement des fondations et 138 900,00 €HT pour la réhabilitation intérieure du bâtiment. Le maire demandait également à l'administrateur apostolique de lui communiquer, la liste des Conseils de Fabriques concernés par les dépenses pour les travaux à réaliser pour le logement du prêtre. Courrier resté sans réponse.
- Le 16 décembre 2021, le Conseil Municipal prenait une délibération afin de solliciter une subvention à l'Etat au titre de la Dotation Équipement des Territoires Ruraux et au Département de la Moselle au titre du dispositif AMBITION Moselle ;
- Le 12 janvier 2022, Monseigneur VUILLEMIN recevait le maire, en présence de MM. GUIBERT (Réviseur des Fabriques) et DUQUÉNOIS (Responsable des Services Techniques des Presbytères). Lors de ce rendez-vous, il est convenu, d'organiser, à l'invitation de l'évêque, une rencontre avec les maires et les présidents des Conseils de Fabriques afin de leur exposer la problématique des travaux et les modalités de leur participation respective. Cette rencontre n'a malheureusement jamais eu lieu.
- Le 5 mai, le maire rencontrait l'abbé Luc BARRÉ et MM. GUIBERT et DUQUÉNOIS et décidaient de limiter la rénovation du presbytère à un appartement pour le prêtre et un bureau. Une salle paroissiale étant réalisée dans un autre espace. Le maire contactait ensuite le bureau d'études AEDIFICEM afin de lui confier une mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage pour établir un programme de travaux conforme à au relevé de décisions. Le montant de cette mission s'élève à un montant total de 19 464€. A ce montant, il conviendra d'ajouter le coût de la mission de maîtrise d'œuvre d'un montant estimé à 55 000,00€.

Le Conseil Municipal n'est donc pas resté inactif dans la recherche d'une solution pour faire avancer ce dossier mais, compte-tenu des sommes en jeu, il ne peut pas continuer, sans l'accord formel des autres parties



prenantes, à s'engager plus avant dans ce dossier avec le risque de voir la Commune de Peltre supporter seule ces dépenses. Aussi le maire a renouvelé sa demande de la liste des Conseils de Fabriques concernés par les dépenses pour les travaux à réaliser et/ou d'une réunion avec les maires et présidents de ces communes. L'installation de Monseigneur BALLOT, nouvel évêque de Metz, devrait permettre de voir ce dossier avancer.

✓ Faux

« Un arbre soit disant « malade » a été abattu dans le lotissement du Petit Canton sans raison ! »

En novembre 2018, un inventaire-diagnostic des 229 arbres de la commune a été réalisé à la demande du maire afin de mieux connaître le patrimoine arboré de la commune.

Cet arbre (érable Wieri) a été identifié parmi les 20 arbres à contrôler sous 3 ans comme « sujet à suivre » en raison d'une présence importante de gui sur ses branches.

Le contrôle a été réalisé par la société In Arboris de Goin en mars 2022 qui a conclu à la nécessité d'abattre l'arbre en raison d'un risque de chute de branches mortes et contaminées par le gui.

Ce diagnostic a été confirmé quinze jours plus tard par la société Bertrand de Solgne. Certains habitants du quartier ont par ailleurs confirmé qu'ils avaient constaté des chutes de branches y compris en l'absence de vent fort et un risque pour les véhicules stationnés en dessous.

Il sera bien entendu remplacé par un nouvel arbre planté à l'automne.

✓ Vrai

« Dans le bulletin municipal de juin, les travaux de réfection du pont de la route allant à Chesny devaient débuter en septembre...Il n'en est rien...Ils sont en retard... Des infos à ce sujet ? »

Si le pont est bien sur le ban communal de Peltre, ce sont des travaux entièrement menés sous la responsabilité des services de l'Eurométropole de Metz, devenus compétents pour les routes départementales des 45 communes de la métropole.

Les informations en notre possession aujourd'hui sont les suivantes :

- Dès l'incident, les services de l'Eurométropole ont dressé un constat des dégâts pour établir un cahier des charges des réparations à effectuer et lancer une consultation ;
- Le marché a été attribué fin août à l'entreprise Linguenheld ;
- La commande des 14 cadres en béton sur mesure qui formeront le futur pont est lancée mais la fabrication prendra plus de temps qu'initialement prévu puisqu'il ne s'agit pas de produits standards ;
- La date de réouverture de la route a été repoussée à fin mars 2023 car en hiver, l'usine d'enrobés est fermée, et avec les aléas météo peuvent être nombreux.

un lieu, une histoire Nouvelles du clocher

Le 5 août dernier, au petit matin, les trois cloches de l'église Notre-Dame-de-l' Assomption ont cessé de sonner, suite à la destruction du système électrique, touché par la foudre : silence donc derrière les abat-sons du clocher. Des réparations sont prévues.

Qu'en est-il de l'histoire de ce patrimoine campanaire et sacré ?

Justine Antoinette est la plus petite et la plus ancienne cloche. Elle date de 1878. Installée dans le clocher après la reconstruction de l'église incendiée en 1870*, elle pèse 440 kg et donne le la.

« Le soir et le matin et à midi, je tinterai, j'annoncerai et glorifierai ton Nom. Psaume 54/18. C'est la formule qui y est gravée.

Deux noms y figurent : celui de son parrain Monsieur Valéry Antoine Marie Nicolas, chevalier de Tinseau, maire de Peltre, et celui de sa marraine Justine Antoinette Tuteur, « rentière » à Peltre. Elle est la fille du constructeur de l'église de 1833. Elle a été fondue à Metz dans le très réputé atelier Goussel.

C'est une dynastie de fondeurs qui ont 3 000 cloches à leur actif en France et ailleurs.

Près de 220 villages mosellans ont été dotés des cloches Goussel.

La cloche Tinseau, appelons-la ainsi, est une rescapée de la Grande Guerre.

En 1917 les deux autres cloches, Marie Joséphine et Marie Julie plus grosses vont être descendues et fondues.

La réquisition du bronze est générale dans tout l'Empire allemand, il faut participer à l'effort de guerre.

Dans ses carnets Dominique Vincent régisseur du château de Crépy l'évoque brièvement : « Aujourd'hui (mardi 3 juillet) un entrepreneur du Sablon a descendu les deux grosses cloches de Peltre, elles restent provisoirement dans l'église. »

Seule donc Justine Antoinette, « la petite » sonnera l'armistice et le retour à la France en novembre 1918. Il faudra attendre 1930 pour que les

deux cloches réquisitionnées soient enfin rempla-cées. Dans sa délibération du 16 mars le Conseil Municipal décide d'accorder une sub-vention de 5 000 francs en grande partie couverte par les dommages de guerre pour l'achat des deux cloches. (photo).

Madame de Gargan propriétaire de l'église sera aussi une généreuse donatrice. Tout comme bon nombre de communes mosellanes la réinstallation et leur baptême fera l'objet d'une cérémonie (photo? Date ?)

La plus grosse des deux, Marguerite Louise (902 kg et qui chante « fa ») porte l'inscription : « Je remplace ma sœur aînée Louis Joséphine victime de la grande guerre 14-18. J'ai été baptisée en juin 1930. Monsieur Louis Laurent étant maire de Peltre. Monsieur L'abbé J. Scharff curé de la paroisse. J'ai eu pour parrain Mr. François d'Hannoncelles et Mr le Marquis de Catuelan et pour marraine Mme la Comtesse Julien de la Begassière et Mademoiselle Marie de Puymaigre. Dans ce lieu on entendra encore les cris de joie et d'allégresse, la voix de ceux qui porteront leurs vœux et offrandes dans la maison du Seigneur ».

L'autre cloche qui pèse 631kg et qui chante «sol» est un don des paroissiens de Peltre. « Je m'appelle Thérèse de l'Enfant Jésus Je remplace ma sœur aînée Marie Julie victime de la grande guerre 14-18. J'ai été baptisée en juin 1930. Monsieur Louis Laurent étant maire de Peltre. M. L'abbé J Scharff curé de la paroisse. J'ai eu pour parrains Mr Théodore Thuillier et Monsieur Louis Laurent et pour marraines Mme Joseph Gaillot et Mme Ernest Grandidier. Du ciel faites pleuvoir, Thérèse, des roses et des chants joyeux. Que toute puissance mauvaise, à votre voix quitte ces lieux. »

C'est la fonderie vosgienne Georges Farnier située à Robécourt près de Neufchateau qui a coulé ces deux cloches. Elles ont été livrées en juin 1930 en gare de Peltre.

Bien sûr des festivités religieuses et civiles ont accompagné leur baptême et leur installation. (photo ?). La fonction de sonneur même modestement rétribuée par la mairie

n'est guère prisée, le recrutement pose problème et donc en février 1936, le Conseil Municipal décide l'électrification des trois cloches.

Alors que la forte présence de l'occupant nazi à Peltre entre 1940 et 1945 marque son environnement (camp de remonte des chevaux envoyés sur le front russe, agriculture détournée, camp annexe du Struthof, etc...) les cloches ne seront pas réquisitionnées. D'ailleurs, les paroisses du Pays messin seront relativement préservées de ce pillage grâce à l'inertie administrative des employés mosellans et allemands chargés de cette besogne. Ainsi les cloches vont rythmer les journées des villageois et des croyants. Comme un rappel des temps de paix et d'espérance...

Souhaitons que bientôt Justine Antoinette, Marguerite Louise et Thérèse carillonneront à nouveau et retrouveront ainsi leur place dans notre paysage sonore.

Note : La cloche de la chapelle du couvent de la Providence est aussi muette depuis quelques mois. Rien à voir avec l'orage de cet été. Une réparation est prévue.

Elle est la doyenne et pèse 150 kg. Il y est inscrit « A la plus grande gloire de Dieu pour Freyming. Je fus fondue en l'année 1826 à Metz ». Pourquoi Freyming ? L'abbé Gapp fondateur de la congrégation de la Providence avait béni cette cloche dédiée à l'église Saint Maurice de Freyming. Avec leur installation à Peltre en 1839, les sœurs emporteront cette cloche à laquelle l'Abbé tenait tant puisqu'il l'avait fait déplacer à Forbach, lieu de leur première communauté.

Jacques DEVAVRY

Sources :

Yvon Jacquemin pour le comité de feu l'Association Notre-Dame de l'Assomption : Peltre notre église paroissiale (1998)

Jean-Paul Philips: De cloches en cloches : ed. Les Paraiges 2011

Remerciements à

Entraînements de l'AS PELTRE

Mini foot : Entraînements tous les mercredis de 16h00 à 16h45.

U6/U7 : Entraînements tous les mercredis de 17h00 à 18h15.

U8/U9 : Entraînements les mardis et vendredis de 18h00 à 19h30.

U10/U11 : Entraînements les mardis et jeudis de 18h00 à 19h30.

U12/U13 : Entraînements (Jumelage avec ARS-LAQUENEXY) les lundis de 18h00 à 19h30 à Ars-Laquenexy et les mercredis de 18h30 à 20h à Peltre

Séniors : Entraînements les mardis et jeudis de 19h15 à 21h00.

Le club est toujours à la recherche de Bénévoles, de dirigeants et d'arbitres (Entraînements, aides diverses sportives ou non, tenue du Bar, accompagnements des équipes...) Bienvenue à toutes et Tous !

CONTACTS :

Secrétaire :

Gérard Schwartz 06 87 64 39 33

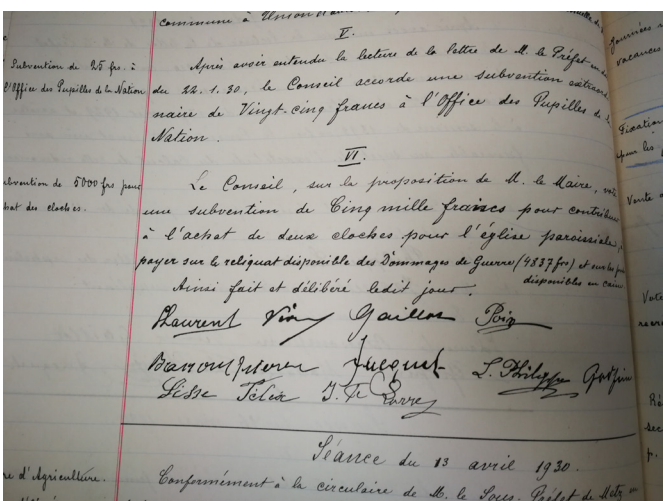
Responsable des équipes jeunes :

David Gailliot 06 16 57 39 46

Président :

Thierry Grandjean 06 80 03 84 86

Permanence au club house
les lundis de 18h30 à 19h



"Ces français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous" (G. Clemenceau)
Est-ce encore d'actualité ?



Rejoindre l' Union Nationale des combattants
c'est :
Bénéficier de l'aide dont vous avez besoin :
obtention de la carte du combattant, reconversion...
Agir pour la défense des intérêts du monde combattant
Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France
Faire vivre la solidarité

www.unc57-moselle.fr

« Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des droits sur nous » (G. Clémenceau).

Est-ce encore d'actualité ?

Vous êtes militaire ou ancien militaire, vous avez participé à des OPEX, vous avez des droits.

L'Union Nationale des Combattants (UNC) du Val St Pierre, fédérée à l'UNC nationale (reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920), c'est 170 000 adhérents répartis dans toute la France et même à l'étranger. Depuis sa création, l'UNC défend le droit à la réparation, à la reconnaissance, au devoir de mémoire et à l'aide aux blessés. Voilà ce que nous avons décliné au fil des générations, car l'UNC est intergénérationnelle.

Nous voulons être auprès du pouvoir public, de nos concitoyens, pour rappeler les droits des militaires, pour rappeler la singularité du métier des armes : être tué ou blessé et pouvoir donner la mort.

Aussi cette singularité ne saurait accepter qu'on banalise ce métier. Et nous sommes là pour le rappeler. Nous sommes là pour faire en sorte que le soldat inconnu d'hier ne devienne pas le soldat méconnu d'aujourd'hui.

Prenant en compte son expérience, l'UNC est à l'origine d'un grand nombre d'acquis de la législation combattante en matière de réparation (pensions, retraites, et encore récemment la ½

part fiscale pour les veuves, etc.) de reconnaissance (carte du combattant, Titre de reconnaissance de la Nation, etc.).

Le combat majeur, aujourd'hui, est de préserver ces acquis, remis en cause régulièrement notamment par la cour des comptes.

Nos armes :

- notre crédibilité : l'UNC est un partenaire privilégié des pouvoirs publics dans la défense des intérêts du monde combattant.

- notre solidarité : l'UNC apporte à ses adhérents en toutes circonstances un soutien moral mais aussi des aides financières (à ce sujet, sachez que l'ONaC-VG de la Moselle dispose d'une assistante sociale dédiée).

Ne négligeons pas nos anciens qui ne peuvent plus se joindre à nous, mais allons vers eux, ce sera notre tour demain !

- notre convivialité : l'UNC prolonge la fraternité d'armes par ses diverses activités.

- notre Force : ce sont plus de 90 unions départementales, plus de 3 500 associations locales réparties sur le territoire français et même à l'étranger, comptant 170 000 adhérents.

L'UNC de la Moselle bénéficie de la présence d'un référent pour l'accompagnement des blessés. Il sera en mesure de vous aider dans le parcours du combattant des différentes démarches.

En Moselle, ce sont environ

5000 adhérents répartis dans le département en 68 associations locales, ce qui fait de nous la plus grande, par le nombre, des associations patriotiques de la Moselle.

L'UNC est là pour vous informer, vous aider, dans toutes vos démarches, demandes, etc. pour les combattants et ceux qui adhèrent à nos valeurs toutes catégories confondues.

Il est de notre devoir de faire perdurer cette noble association créée par le révérend père Brottier, et M. Georges Clemenceau il y a plus d'un siècle. Il est aussi de notre devoir, inscrit dans le marbre de nos statuts, de participer activement au devoir de mémoire, c'est pourquoi, ancien militaire, militaire en activité, ou encore, toute personne concernée par nos valeurs, rejoignez notre association de combattants.

Pour tout renseignement, contactez : François VANHOVE Présidents de l'association Union Nationale des Combattants du Val St Pierre. ☎ 03.87.38.29.72 francois.vanhove2@wanadoo.fr

Association Familiale de Peltre- 2022

2023 SIÈGE DE L'ASSOCIATION COUAROIL :

13 rue de Gargan 57245 PELTRE Téléphone : 03 87 74 80 02
 Site WEB : <http://peltre.familles-de-France.org> Courriel : fdfpeltre@gmail.com
 Adhésion annuelle 17 € par famille : pour participer aux activités

ACTIVITÉ	JOUR	HORAIRE	LIEU	RESPONSABLE	DÉBUT
ARTISANAT					
TABLEAUX EN RELIEF	lundi	14 h 00 à 17 h 00	Couaroil	Claude MATZ 03 57 28 41 94	26 Septembre
TRAVAIL DU ROTIN	mardi	14 h 00 à 17 h 30	Couaroil	Lina BECK 03 87 74 67 87	27 Septembre
MARQUETERIE	mercredi	14 h 00 à 17 h 00	Couaroil	Claude MATZ 03 57 28 41 94	21 Septembre
TRAVAUX MANUELS	vendredi	14 h 00 à 17 h 00	Couaroil	Marie-Jeanne COPLO 07 67 48 86 61	16 Septembre
DESSIN - PEINTURE	vendredi	14 h 00 à 16 h 30	Couaroil	Anne-Marie HARDY 07 68 25 53 99	16 Septembre
SPORT					
QI GONG	lundi	8 h 45 à 9 h 45	Complexe Sportif Jury	France GUYENET 06 72 77 46 86	19 Septembre
GYM PILATES	jeudi	10 h 30 à 11 h 30	Complexe Sportif Jury	France GUYENET 06 72 77 46 86	22 Septembre
PISCINE ENFANTS	lundi	16 h 30 à 18 h 45	Belletanche	France GUYENET 06 72 77 46 86	17 Octobre
GYM DOUCE	lundi	15 h 30 à 16 h 30	Complexe Sportif Jury	France GUYENET 06 72 77 46 86	19 Septembre
	mercredi	9 h 15 à 10 h 15			21 Septembre
LOISIRS					
CLUB DE L'AMITIÉ	jeudi 1	4 h 00 à 17 h 30	Couaroil	Lina BECK 03 87 74 67 87	8 Septembre
CULTURE					
INITIATION INFORMATIQUE	jeudi	10 h 00 à 11 h 45	Peltre C. S. E.	Michel KREDER 03 55 00 80 42	6 Octobre
ATELIER MÉMOIRE avec animatrice	mardi	15 h 00 à 16 h 30	Couaroil	France GUYENET 06 72 77 46 86	20 Septembre
CLUB LITTÉRAIRE 1 fois/mois	lundi	20 h 00 à 22 h	Couaroil	Monique LEYDER 06 87 83 28 87	19 Septembre

Fête sportive de l'AEA |

L'AEA, 42 ans mais toujours dynamique !

C'est une équipe renouvelée et soutenue par des anciens toujours volontaires qui s'est retrouvée pour la fête sportive de l'AEA le week-end du 9 au 11 septembre.

Les festivités ont commencé dès le vendredi soir par un loto qui a connu une affluence record et qui a permis aux nouveaux membres de faire leurs premières armes.

Le dimanche, sous un soleil timide et des nuages bien présents, près de 320 marcheurs et 92 vététistes ont pris le départ des itinéraires de 5 à 40 km ; en famille, entre copains, tous étaient prêts à partager un bon moment. Dès leur retour, sur le plateau sportif les attendaient la restauration et la buvette.

L'après-midi, se sont succédés les pompiers qui faisaient une démonstration des gestes de premiers secours, des spectacles de danse country du club Texas Dancer's 57 de Chesny et le club de Louvigny. Le club de tir à l'arc de Luppy « Le joli fou » a rencontré un grand succès ; presque 80 personnes ont tenté leur chance. Installée sur le terrain de foot, cette activité a surtout attiré les ados et les plus jeunes. Pour ceux qui ne voulaient que se promener un arrêt au stand de Mr Ricatte, bien connu à Peltre pour la qualité et la beauté de ses tableaux en marqueterie ou à celui d'Anne, François et Margot venus d'Epernay où ils animent un atelier poterie et qui ont fait don à l'AEA des gains de leur journée; tout cela en musique et sous la bonne odeur des gaufres de Sylvain.

La journée s'est achevée avec le tirage de la tombola dont le 1er prix était un repas croisière sur la Moselle pour 4 personnes.

La nouvelle équipe remercie tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette fête et adresse un grand bravo à tous les anciens membres qui ont fait de l'association un lieu d'échanges et de partage et tentera de se montrer à la hauteur de cette réputation ! Elle vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la fête sportive 2023 en vous conviant tous les 2èmes vendredis du mois à un loto organisé à la salle des fêtes.

Rentrée scolaire 2022/2023 |

Le jeudi 1er septembre, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Pour la classe de CM2, c'est sous le thème de Harry Potter que s'est faite la rentrée, avec en premier contact un escape game.

Alors qu'un fort risque d'une nouvelle fermeture d'une classe pesait sur l'école élémentaire, toutes les classes ont pu être maintenues cette année dans les 2 écoles, grâce aux discussions menées entre les élus et M. l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription.

A l'école maternelle « Les Lutins » sous la direction de Mme Venot Thierry, 57 enfants sont répartis sur 3 classes :

- Mme Bernadette Mercet : en charge de la Petite Section avec 17 enfants ;
- Mme Diane Bchini : en charge de la Moyenne avec 16 enfants ;
- Mme Venot Thierry : en charge de la Grande Section avec 24 enfants.

Elles sont accompagnées des assistantes maternelles Mesdames Florie Lallie, Mélanie Cholewa durant l'absence de Patricia Mignan.

L'école élémentaire a accueilli cette année 2 nouvelles enseignantes à qui nous souhaitons la bienvenue.

Madame Catherine Thouvenin qui assure la fonction de directrice succède à Mme Jaskowiak et Mme Yéléna Infosino à Madame Lepine.

On compte 75 élèves à l'école élémentaire répartis sur 4 classes :

- M. Pascal Weyl assure la classe de CP avec 18 élèves ;
- Mme Christelle Beaudouin a en charge la classe de CE1/CE2 avec 20 élèves (10 CE1 et 10 CE2) ;
- Mme Yéléna Infosino assure la classe de CE2/CM1 avec 20 élèves (4 CE2 et 16 CM1) ;
- Mme Catherine Thouvenin et Mme Shirley Knaff en complément de direction ont en charge la classe de CM2 avec 17 élèves.

Nous souhaitons une très bonne année scolaire aux enfants et aux équipes enseignantes.

Départ en retraite d'Habiba

Au revoir Habiba !

Nous avons embauché Habiba le 22 novembre 2018 en tant qu'agent des entretiens des bâtiments communaux, essentiellement l'école primaire et la mairie. Présente durant toute la crise sanitaire ainsi que lors des confinements, toujours prête à aider, à suppléer ses collègues, à assurer une propreté extrême et une excellence hygiène afin de préserver au mieux les agents et les usagers de la Mairie.

Discrète et professionnelle, nous regrettons qu'elle ne soit plus parmi nous mais nous lui souhaitons une excellente retraite.



Départ en retraite d'Evelyne

Une cérémonie a été organisée en mairie pour célébrer le départ en retraite de Madame Evelyne KESSE qui travaille au sein de notre commune depuis l'année 1997.

L'assemblée présente pour honorer notre collaboratrice, salue son professionnalisme, sa personnalité chaleureuse, sa sagesse, sa patience pour s'occuper des enfants et sa grande passion pour la lecture.

Toute l'assemblée la remercie chaleureusement pour son investissement et sa collaboration au sein des structures d'enseignement. Nombre d'enfants de la commune lui témoignent leur sympathie et garderont un souvenir ému de leurs échanges.

Nous lui souhaitons une très belle retraite.



Compte rendu des délibérations du Conseil Municipal du 28 juillet 2022

MISE EN PLACE DES MERCREDIS RÉCRÉATIFS À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2022

À la suite d'une demande de l'association des parents d'élèves, un dispositif d'accueil des enfants pour des mercredis récréatifs a été mis en place pour la rentrée scolaire 2022-2023.

Pour être opérationnel, les inscriptions devaient enregistrer un minimum de 12 enfants. Malheureusement ce seuil n'a pas été atteint et de fait rend le dispositif non opérationnel.

Nous ne manquerons pas de vous apporter dans nos futures publications les explications des choix tarifaires décidés et des différentes options envisagées.

~~~~~

### LE REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE PERISCOLAIRE AU 1ER SEPTEMBRE 2022 EST ADOPTE

Principale évolution : l'ajout d'une mention relative à la Convention Territoriale Globale. Désormais la structure d'accueil a la possibilité d'accueillir les enfants de moins de 3 ans s'ils sont scolarisés, l'inscription exceptionnelle avant le mardi 12h est possible pour la semaine suivante (au lieu du jeudi) et la mise à jour des périodes d'ALSH.

~~~~~

LES TRAVAUX DANS LE VILLAGE : REFECTION DE LA RUE DE GARGAN – TRANCHE 2

Ce nouveau projet concerne la zone comprise entre la rue de Peumont et la rue saint André et comprend :

- La requalification de la voirie avec mise en accessibilité des trottoirs ;
- La sécurisation des traversées piétonnes ;
- La mise en œuvre d'une voie centrale banalisée ;
- L'aménagement paysager le long de la voirie ;
- La signalisation horizontale et verticale ;
- L'aménagement paysager du parking de la closerie du Potier

Montant de ces travaux : 372 500 € (dont 62 500 € à la charge de la Commune pour les aménagements de sécurité et les aménagements paysagers)

~~~~~

### MAISON AU 6 RUE DE CHESNY

Lancement de la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux sur le bâtiment existant.

La société TERRANERGIE (88 – SAULCY sur MEURTHE) a rendu son rapport début juillet 2022 sur les études de diagnostic.

Montant de la rénovation thermique : 85 500 € HT  
Coût prévisionnel total du projet : 550 000 € pour la création 5 logements de type T2.

~~~~~

SYSTEME DE VIDEO PROTECTION

Lancement de la consultation pour le marché de travaux comprenant une tranche ferme et deux tranches optionnelles, ainsi que le marché de maintenance des équipements pour une durée de 5 ans.

Les tranches de travaux se décomposent comme suit :

1. Tranche ferme : les entrées de la commune : rue de Gargan – RD955an, rue des Rouaux – RD955an, rue de Gargan coté Mairie – RD155b, rue de Chesny – RD155b, rue de Metz – rue de Crépy et RD155b – rue de La Cour Haute et parkings : église – Entrée de ville - Parking gare (coté Mairie) et Parking gare (coté Route Départementale),
2. Tranche optionnelle N°1 : école maternelle – CSE, école primaire et parking salle des fêtes ;
3. Tranche optionnelle N°2 : centre du village – commerces.

Montant de l'opération : 120 000 € HT (12 caméras)

~~~~~

### DISPOSITIF ATELIERS JEUNES

Ces ateliers sont organisés, au bénéfice de jeunes âgés de 14 à 21 ans inclus et doivent portées sur des actions qui visent à l'amélioration du cadre de vie et donner à ces jeunes, l'occasion de participer activement et positivement à la vie de leur Commune.

2 ateliers ont été mis en place avec le soutien de l'association APSIS EMERGENCE :

- Semaine du 4 au 8 juillet : menus travaux de taille des arbustes des chemins
- Semaine du 11 au 15 juillet : création de jeux peints dans la cour de l'école élémentaire

~~~~~

REMPLACEMENT DE L'AIRE DE JEUX (à proximité de l'école maternelle)

Montant de l'opération : 39 159 € HT

Cérémonie de remise des labels "Éco-défis"



Le 12 septembre dernier, s'est déroulé à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, la 6ème cérémonie de remise des labels « Eco-Défis »; la première depuis la crise sanitaire.

Le label « Eco-défi » récompense les entreprises attentives aux gestes de protection de l'environnement et désireuses de les intégrer dans la gestion courante et quotidienne de leur entreprise.

Cette année, 72 entreprises ont été récompensées totalisant 484 Éco-défis, parmi lesquelles :

- 19 nouveaux engagés ;
- 6 ré-engagements ;
- 47 prolongations du label pour une année.

Le palmarès compte 3 sociétés de Peltre, félicitées par le maire Walter KURTZMANN, représentant la Commune :

- Mme ZOKOVEC pour les crèches « Les Petits lionceaux »
- Mme ARNOLD pour la société Arnold Dépannage ;
- M. MINAIRE pour l'entreprise Minaire Menuiseries.

Ces entreprises se sont engagées à réaliser 4 défis dans 8 domaines différents, tels que :

- Les déchets ;
- L'optimisation de la consommation en eau, y compris des rejets dans l'eau et la gestion des fluides frigorigènes ;
- L'optimisation de la consommation énergétique ;
- Les éco-produits ;
- L'accessibilité aux personnes handicapées ;
- La sensibilisation des employés et de la clientèle aux défis environnementaux ;
- Les transports (Approvisionnement durable, livraison éco-responsable, l'utilisation des modes de transports doux) ;
- La qualité de l'air intérieur.

Le partenariat actif existant entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle et Metz Métropole a permis de lancer ce label en 2015. Il s'est solidifié au fil des années avec l'arrivée et l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie (représentée par Mme Nadège RISSE, 1 ère Vice-Présidente et patronne de la société JVC de Peltre), de l'ADEME et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse qui participent au financement de cette opération.

Bravo à ces entreprises, artisans et commerçants pour leur engagement dans cette démarche de développement durable.

Contact : Philippe COMBAS - Metz Métropole - 03 87 39 82 33
pcombas@metzmetropole.fr



Garage Delanaux : un agriculteur qui devient garagiste

C'est en 1987 que Jean DELANAUX créé son garage dans la toute nouvelle zone artisanale de Peltre. Il débute son activité avec un salarié dans un atelier de 110 m². Au départ sa clientèle se compose à 100% de professionnels. Il entretient les véhicules de grandes entreprises de la région.



En 1992, Jean devient agent CITROËN et agrandit son atelier en portant sa surface à 350m².

En 2000, son fils Philippe, agriculteur depuis 10 ans dans la Meuse et actionnaire d'un GAEC sur une exploitation de 500 hectares décide de revendre ses parts, d'investir dans l'entreprise familiale et de la rejoindre.

En 2004, Philippe DELANAUX diversifie son activité en créant un service carrosserie et augmente sa surface atelier de 350m², il construit également une vitrine de 100m² pour y exposer des véhicules CITROËN.



Depuis cette date, l'activité du garage se développe continuellement et l'entreprise embauche en moyenne un salarié supplémentaire tous les deux ans. Le chiffre d'affaire progresse de 7 à 8% chaque année. Cela permet à l'entreprise d'investir dans l'équipement du garage (une cabine de peinture, onze ponts de levage, un banc de frei-

nage, un marbre, du matériel pour vitrage et de l'outillage à main pneumatique)



En 2015, le garage accroche le panneau PEUGEOT en plus de CITROËN, agrandi à nouveau ses ateliers, construit une seconde vitrine pour exposer des véhicules PEUGEOT. La surface totale couverte est portée à 1 000m².

Aujourd'hui l'entreprise emploie 14 salariés et 2 apprentis. Elle réceptionne 30 à 35 véhicules par jour en entretien/réparation, vend 160 véhicules neufs et 70 véhicules d'occasion par an, en moyenne. Sa clientèle est composée de 40% d'entreprises et 60% de particuliers.

En 2021, PSA (Peugeot-Citroën) a fusionné avec



FIAT CHRYSLER pour créer le groupe STELANTIS qui commercialise quinze marques automobiles dans le monde. Pour Philippe DELANAUX cela représente de nouvelles opportunités de développement pour son entreprise. Il envisage dans l'avenir d'accrocher à sa façade une troisième marque automobile faisant partie de STELANTIS. Cependant, il considère qu'actuellement la forte augmentation des prix, la guerre en Ukraine, les difficultés de recrutement ainsi que les gros changements dans le mode de propulsion des véhicules l'incite à la prudence à court terme.

Garage DELANAUX – ZA – 14, rue du ruisseau St Pierre – 57245 Peltre.
Tel : 03 87 38 24 92
www.garage-peltre-delanaux.fr



Propriétaires de chiens : votre facteur est précieux, protégez-le !

En 2021, 33 facteurs ont été mordus par des chiens en Lorraine.

La gravité de ces agressions s'est traduite par 299 jours d'arrêts de travail.

Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien.

Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant ».

Tout propriétaire de chien, est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la direction opérationnelle de

La Poste vous remercie de vérifier que :

- Votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage) ;
- Votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de la propriété.
- Un sticker fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien a été apposé (sur la base du volontariat) sur votre BAL.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.

Calendrier des manifestations

12 octobre à la salle des fêtes	AG du Tennis Club de Peltre
14 octobre à la salle des fêtes	Loto de l'AEA
20 octobre à la salle des fêtes	AG de l'Association Familiale
11 novembre aux monuments aux morts	Commémoration de l'Armistice de 1918 et de tous les morts pour la France
13 novembre à la salle des fêtes	Repas de Association Familiale
17 novembre à la salle des fêtes	AG de l'AS PELTRE
25 novembre à la salle des fêtes	AG de l'Association pour la Gestion de la Fête Villageoise
27 novembre à la salle des fêtes	Marché de Noël de L'Association Les P'tites Toupies et l'Association Familiale
3 décembre	Fête de Saint Nicolas
9 décembre	Loto de l'AEA

ÉTAT CIVIL du 1^{er} avril au 09 septembre 2022

NAISSANCES

- Benjamin FABLET, le 6 août 2022, à Peltre
- Côme HELMER, le 16 août 2022, à Peltre
- Alexis FROSSINI, le 1er septembre 2022, à Peltre



MARIAGES

- Luana KURTZMANN et Benoît RIOTTE, le 30 juillet 2022, à Peltre
- Emmanuelle SAILLARD et Samy KANTARI, le 27 août 2022, à Peltre



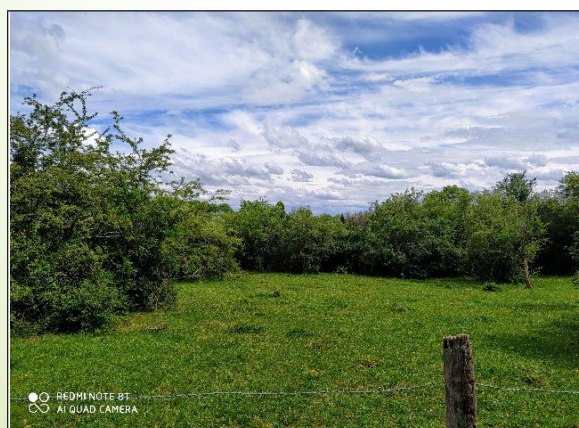
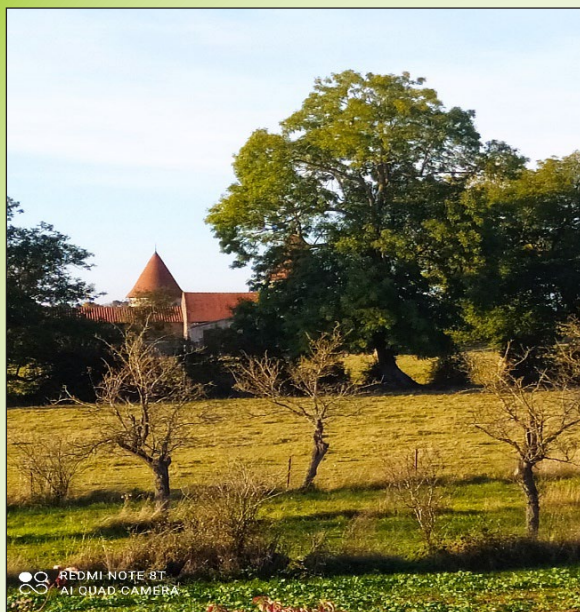
DÉCÈS

- Gérard LEMOINE, le 19 août 2022, à Vantoux
- Rose GARCIA, le 6 septembre 2022, à Vantoux



2254

est le NOMBRE D'ACTES de naissance enregistrés.



Directeur de la publication et coordination :
Walter KURTZMANN.

Equipe éditoriale :
Nadine GARCIA, Monique LEYDER, Cathy MOMPERT,
Caroline MARIGNY, Jacques DEVAVRY, Walter KURTZMANN et Jean-Marc
RACHULA

Photographies :
Walter KURTZMANN, Monique LEYDER, Caroline MARIGNY.

Maquette et impression :